

Impact limité du COVID-19 sur la mortalité au 1^{er} trimestre 2020

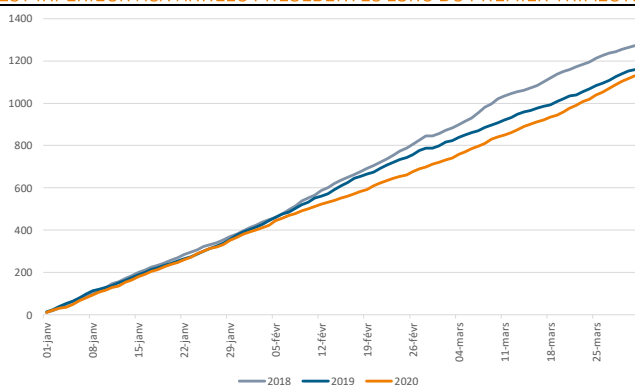
Lors de ce premier trimestre 2020, le STATEC dénombre, toutes causes de décès confondues, 1 129 décès. Malgré la surmortalité observée durant les deux dernières semaines du mois de mars, ce chiffre est inférieur à celui enregistré sur les mêmes périodes en 2019 ou 2018 : 1 160 décès [-2.7%] en 2019 et 1 272 décès en 2018 [-11.2%].

Exceptionnellement, en raison de la pandémie du COVID-19, le STATEC diffuse le nombre de décès par jour. Une mise à jour sera réalisée au début de chaque mois le temps que durera la crise sanitaire actuelle. La prochaine actualisation est prévue début juin avec les données observées au mois d'avril.

Entre janvier et mi-mars, la mortalité de l'année 2020 a suivi les tendances antérieures. Le Luxembourg, comme beaucoup d'autres pays, connaît au fil du temps une mortalité moins importante. Cette moindre mortalité est principalement due au fait que l'hiver a été particulièrement doux et n'a pas connu de véritables épisodes grippaux. Ceci est particulièrement vrai pour le mois de février et la première moitié du mois de mars. Cette sous-mortalité durant le premier trimestre 2020 est confirmée également si l'on rapporte le nombre de décès enregistrés au premier trimestre 2020 par rapport à la population moyenne, on constate que le nombre de décès pour 1 000 habitants est de 1.8 alors que ce nombre était respectivement de 1.9 en 2019 et de 2.1 en 2018.

En comparant le nombre de décès survenus en janvier des trois dernières années, il est plus ou moins stable : 396 décès en janvier 2018, 393 en 2019 et 382 en 2020.

GRAPHIQUE 1 : MALGRÉ LES DÉCÈS DUS AU COVID-19, LE NOMBRE DE DÉCÈS EST INFÉRIEUR AUX ANNÉES PRÉCÉDENTES LORS DU PREMIER TRIMESTRE



Source : STATEC, CTIE

Par contre, il est intéressant de noter que le mois de février 2020 (331 décès enregistrés) a connu une sous-mortalité par rapport aux années précédentes alors que ce mois comptait un jour supplémentaire, 2020 étant une année bissextile. On observe une baisse de -26.3% par rapport à 2018 (449 décès en février 2018) et de -16.2% par rapport à l'année dernière (395 décès en février 2019).

Durant la première quinzaine du mois de mars, les 189 décès correspondent à une diminution de 16.7% par rapport à 2018 (227 décès) mais a une augmentation de 6.2% par rapport à l'année dernière (178 décès).

Pour la deuxième moitié du mois de mars, là où les premiers décès dus au coronavirus ont été enregistrés, le Luxembourg fait face à une surmortalité causée par la crise sanitaire observée actuellement (23 décès dus au COVID-19 enregistrés en mars 2020¹). Pour la période comprise entre le 16 mars et le 31 mars 2020, 227 décès ont été répertoriés, contre 197 en moyenne pour la même période entre 2018 et 2019, soit une surmortalité de 15.3% durant cette période.

Le nombre de décès causés par le COVID-19 durant le mois d'avril est de 67. La surmortalité observée durant la deuxième quinzaine de mars devrait perdurer durant le mois d'avril. Mais pour chiffrer plus précisément cette surmortalité, il faudra attendre la diffusion du nombre de décès du mois d'avril 2020.

Au début de crise, l'impact du COVID-19 sur le nombre de décès reste encore limité

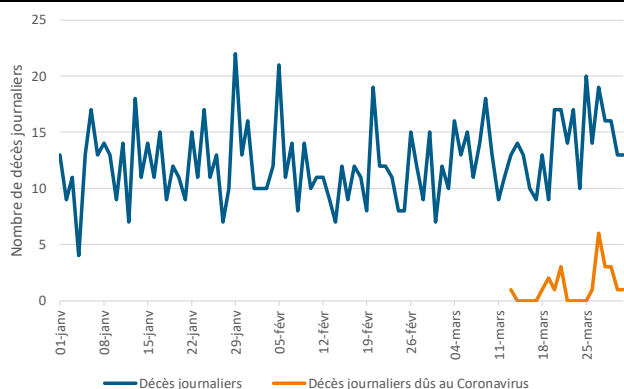
Lors du premier trimestre 2020, le nombre de décès journalier moyen est de 12.4. Depuis l'apparition du premier décès dû au

¹ Le nombre de décès dus au COVID-19 peut éventuellement être sous-estimé car la cause de décès retenue, bien que liée à cette pandémie, a été déclarée autrement par les instances sanitaires.

Coronavirus, survenu le 13 mars 2020, le nombre de morts par jour est de 14.0.

Si on soustrait les décès occasionnés par le COVID-19, le nombre de décès journaliers pour la période du 13 au 31 mars est de 12.8 décès, chiffre comparable aux années précédentes. La surmortalité observée durant la deuxième moitié de mars est donc la conséquence du COVID-19 et non une augmentation due à d'autres causes de décès.

GRAPHIQUE 2 : MALGRE LES DECES DUS AU COVID-19, LE NOMBRE DE DECES JOURNALIER N'A PAS AUGMENTE



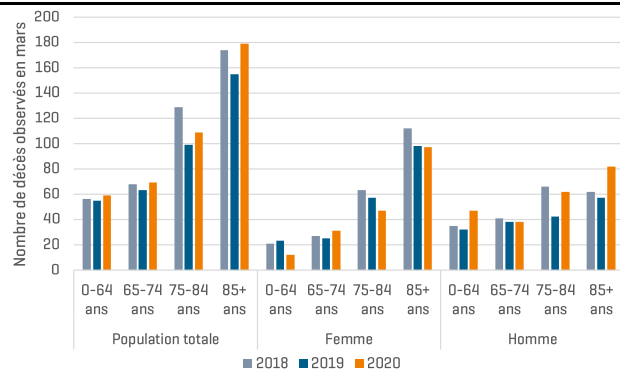
Source : STATEC, CTIE, MINISTERE DE LA SANTE

Plus de décès parmi les hommes

La part des personnes âgées de 65+ ans, tous sexes confondus, parmi les décès survenus au mois de mars 2020 n'est guère plus élevé par rapport à celui de mars 2019 : 85.8% en mars 2020 pour 85.2% en mars 2019. Néanmoins, pour les femmes, cette proportion est plus élevée cette année qu'en mars 2019 et 2018, avec respectivement 93.6%, 88.7% et 90.6% de décès de femmes âgées de 65+ ans.

En nombre absolus, pour les décès des personnes de moins de 65 ans, il existe peu de différence si on considère la population dans son ensemble (hommes et femmes confondus). Cependant, on constate une hausse des décès de 46.9% pour les hommes âgés de moins de 65 ans et a contrario une baisse de -47.8% pour les femmes.

GRAPHIQUE 3 : UNE SURMORTALITE EST OBSERVEE CHEZ LES PERSONNES AGEES DURANT LE MOIS DE MARS 2020

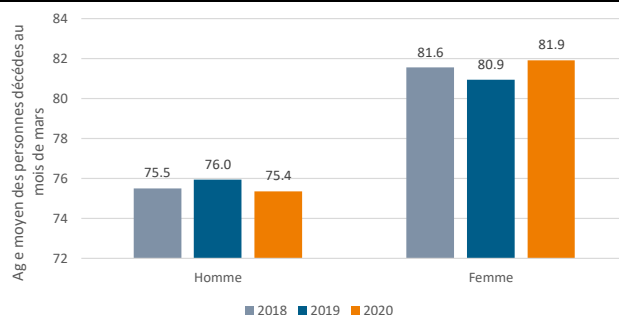


Source : STATEC, CTIE

L'âge moyen des personnes décédées au mois de mars 2020 est de 81.9 ans pour les femmes et de 75.4 ans pour les hommes. Cet âge moyen est assez semblable aux années précédentes.

L'âge moyen des personnes décédées à cause du coronavirus est de 83 ans². Celui des personnes décédées au mois de mars 2020 [tout sexe et causes confondus] est de 78.3 ans, ce qui confirme que ce sont principalement les personnes âgées qui ont la probabilité la plus grande de décéder du COVID-19.

GRAPHIQUE 4 : L'AGE MOYEN DES PERSONNES DECEDEES AU MOIS DE MARS 2020 NE VARIE GUERE PAR RAPPORT AUX ANNEES PRECEDENTES



Source : STATEC, CTIE

² Age moyen à la fin du mois d'avril 2020.

Source des données

Les décès observés en 2018 et 2019 se basent sur les bulletins de l'état civil émis par les différentes administrations communales du Grand-Duché du Luxembourg.

Ces données sont en principe publiées annuellement une fois l'année écoulée.

Afin d'appréhender de manière plus rapide le nombre de décès suite à la crise du COVID-19, le STATEC, pour l'année 2020, a recouru aux données issues du Registre National des Personnes Physiques géré par le Centre des technologies de l'information de l'Etat (CTIE).

Ces données sont encore considérées comme provisoires par le STATEC et pourront éventuellement être soumises à de légères révisions.

Les données mentionnées dans cette publication sont disponibles dans le fichier Excel associé à cette publication et sur notre portail statistique : [Graphiques & Annexes](#)

La prochaine mise à jour de cette publication prenant en compte les décès survenus en avril 2020 devrait être publiée début juin.

Ce laps de temps est indispensable afin d'utiliser des données exhaustives et vérifiées. La non-prise en compte de certains décès donnerait une vue biaisée de la mortalité.

François Peltier

STATEC
info@statec.etat.lu
(+352) 247-84219
www.statistiques.lu
ISSN 2304-7135